

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 Décembre 2015
à 20 HEURES en Mairie

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : BEY Ophélie - BOUDRY Véronique - CHAVANEL Laurent - DIRY Jean-Charles - DUTREMBLE Gilles - DUMAS Martine - GAUDET Charles - LACOMBRE Henri Gabriel - LARUE Philippe - RIZET Jean-Pierre - RUAUX Eveline - RYCHLIK Jean-Louis - SAUNIER Renée - SCHIAVONE Pascal - TILLIER Jacky - LOMBARD Nathalie - QUILLIVIC Eliane - CORNELOUP Séverine - PUZENAT Jessica

Secrétaire de séance : Charles GAUDET

En préambule, Le Maire demande l'autorisation de rattacher une délibération non inscrite à l'ordre du jour, pour la vente d'une remorque

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Septembre 2015

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le Maire présente la nouvelle carte du schéma départemental de coopération intercommunale proposée par le Préfet. La CUCM a voté dernièrement pour étendre son périmètre par le rattachement de six communes : Perreuil, Essertenne, Morey, Saint-Micaud, Mont-Saint-Vincent, Saint-Romain-sous-Gourdon, ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Gueugnon limitrophe de notre EPCI qui compte actuellement 13 communes (Neuvy-Grandchamp, Rigny-sur-Arroux, Clessy, Curdin, Gueugnon, Chassy, La Chapelle-au-Mans, Uxeau, Vendennes-sur-Arroux, Marly-sur-Arroux, Toulon-sur-Arroux, Saint-Romain-sous-Versigny, Dompierre-sous-Sanvignes)

Dans un contexte national mais aussi régional de renforcement des intercommunalités, il apparaît indispensable pour la CUCM de conforter sa position en s'associant avec un territoire susceptible de développer de fortes synergies.

Après débat, le conseil municipal se prononce favorablement avec 16 voix POUR et 3 abstentions

AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2016

Afin de permettre de régler des dépenses en investissement dès le mois janvier et avant le vote du budget primitif qui intervient généralement en mars, il est nécessaire de prendre une délibération

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

DECISION MODIFICATIVE

Des dépenses informatiques (achat de licences et anti-virus) ainsi que l'acquisition de la licence IV du bar le Terminal ont été imputées en fonctionnement alors qu'elles auraient dû l'être en investissement. Une délibération est nécessaire pour basculer 3 000 € du chapitre 011 compte 65 au compte d'investissement 2031.

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

VOTE DES TARIFS 2016

Globalement, proposition est faite d'augmenter les tarifs de 1%, sauf pour les loyers dont l'augmentation est encadrée à 0.02 %

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL

Chaque année, une somme est versée au comptable du Trésor qui correspond à une indemnité de conseil. Pour 2015 : 532.63 €

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Depuis 2005, la commune s'est engagée à verser une participation au Conseil Départemental pour la mise en œuvre du Fonds de Solidarité Logement (FSL) qui vient en aide aux familles défavorisées. Pour 2015, le montant est de 827 € (0.35 € par habitant)

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Elle concerne un surcoût lié aux repas du mercredi depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour 724.71 €. Afin de ne pas pénaliser l'association dans sa trésorerie, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle. Une réflexion est en cours pour le maintien ou non du service pour la rentrée prochaine

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

VENTE D'UNE REMORQUE

La commune vend une remorque dont elle n'a plus l'utilité, à un particulier pour 100 €. Une délibération est nécessaire.

ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire présente un projet initié par les FRANCAS intitulé « Centre A'Ere » qui a pour objectif de sensibiliser les enfants au développement durable (jardiner, cuisiner sur place, développer la pratique du vélo ...) auquel le service animation va s'associer (centre de loisirs, TAP).

Elle évoque également une convention qui sera passée entre le Crédit Agricole et les communes de CIRY, GENELARD, PERRECY, PALINGES pour les bons à la naissance. La commune donnant déjà 38 € par bébé, le Crédit Agricole, si les parents sont d'accord pour ouvrir un compte, abondera de 25 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h

En fin de séance, Jean-Claude LAGRANGE, vice président de la CUCM vient présenter le rapport d'activités 2014. M. LAGRANGE rappelle les grandes priorités de 2014, à savoir l'économie, le logement avec l'OPAH, les transports avec l'investissement important concernant la RCEA, la territorialisation, l'intercommunalité.

Le secrétaire de séance

Charles GAUDET